

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    

COMMUNE DES ÉCHELLES

2 Passage de la Poste
73360 Les Échelles
04 79 36 60 49
mairie@lesechelles.fr

FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration de

la Commanderie des Échelles

Savoie - Auvergne-Rhône-Alpes

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune des Échelles - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration de l'ancienne commanderie des Échelles

◆◆ LE PROJET

L'ancienne commanderie des Échelles est un édifice inscrit aux Monuments Historiques depuis 1930 et emblématique de la commune savoyarde. Cette construction du XVII^e siècle présente aujourd'hui un état sanitaire très préoccupant : façades fissurées, pierres érodées, infiltrations, menuiseries vétustes et toitures fuyardes fragilisent gravement l'ensemble. Sans intervention rapide, ce patrimoine majeur risque de subir des dégradations irréversibles. La restauration prévoit la réhabilitation intégrale de la commanderie ainsi que la restructuration du bâtiment mitoyen afin d'y rassembler tous les services municipaux.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Au cœur du Parc naturel régional de Chartreuse, la Commanderie des Échelles se dresse comme un témoin remarquable de près de 4 siècles d'histoire. L'édifice actuel fut achevé en 1632, sous l'impulsion du Commandeur Dandelot de Groslée, représentant de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Cette construction avait pour vocation de permettre aux Chevaliers de continuer à administrer le mandement des Échelles, après les destructions causées par les conflits

religieux de la fin du XVI^e siècle. Reconstitué en 1710 après un incendie, le bâtiment connut une nouvelle destinée en 1862, lorsque la commune de Les Échelles le racheta pour y installer sa mairie. Aujourd'hui, à l'aube d'une nouvelle restauration, la Commanderie incarne un patrimoine vivant, reliant l'hospitalité médiévale à la République moderne.

◆◆ LA MOBILISATION

Porté par la commune des Échelles, le projet mobilise élus, habitants et entreprises spécialisées dans la restauration du patrimoine. Une fois réhabilitée, la commanderie deviendra le siège unique de la mairie, rassemblant tous les services administratifs dans un bâtiment fonctionnel, accessible et porteur d'identité. La tour offrira un panorama inédit sur le centre ancien et la Chartreuse, tandis que le passage traversant rouvert accueillera des événements culturels, renforçant ainsi le rayonnement historique et social du site.

Montant des travaux	932 305 €
Objectif de collecte	60 000 €
Début des travaux	2026

Credit photos © Commune des Échelles



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Commanderie des Échelles

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103902

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Rhône-Alpes, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
la Commanderie des Échelles**

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐